



MAIRIE DE
NANTEUIL
DEUX-SÈVRES

COMMUNE DE NANTEUIL
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU 27 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 27 octobre, à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont rassemblés à la Mairie de NANTEUIL, sous la présidence de M. BILLEROT Christophe, Maire.

Présents : Christophe BILLEROT, Estelle DRILLAUD GAUVIN, Alain BORDAGE, Christelle GERODOLLE, Suzette AUZANNET, Nadine ROLLANDEAU, Gilles MEUNIER, Nathalie LIEVENS, Hervé PARTHENAY, Nicolas PORTIER, Jean-Paul SAINTON, Laurence FESTINO, Marina CAPPELLAZZO, Loïc HERVE, Sandra BONNIN LEGRAND.

Absents excusés : Christophe NAUD (pouvoir donné à Estelle DRILLAUD GAUVIN), Diana OBADIA (pouvoir donné à Christelle GERODOLLE), Catherine BROUSSARD (pouvoir donné à Laurence FESTINO).

Absents non excusés : Damien GALLES

Secrétaire de Séance : Christelle GERODOLLE
Date de convocation et d'affichage : 21/10/2022

I - Validation du compte rendu du conseil municipal du 15/09/2022

Le compte rendu du 15/09/2022 est approuvé avec une abstention de Gilles MEUNIER.

II - Délibérations

1) Groupement Personnel Scolaire (GPS)

Dans le cadre du GPS porté par la communauté de communes Haut Val de Sèvre, la convention a été travaillée et est à nouveau proposée aux membres de ce groupement. Elle ne modifie pas l'organisation du travail mais les fonctionnements internes. Monsieur le Maire propose de valider cette convention qui sera annexée à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider la convention GPS telle que présentée en séance et annexée à la présente délibération.***

2) Adhésion service mobilité du CDG79

Le CDG79 propose un service mobilité permettant aux agents de la collectivité de pouvoir se rapprocher d'un professionnel du CDG pour se faire accompagner dans une démarche de mobilité. Le service est payant. Il coûte 150 € pour 2 années d'adhésion. Monsieur le Maire propose de valider cette adhésion qui peut être un appui nécessaire pour les agents souhaitant travailler sur leur projet professionnel et être ainsi accompagnés.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider l'adhésion au service mobilité et d'annexer la convention d'adhésion à la présente délibération.***

3) Contrat groupe assurance

Le contrat d'assurance statutaire arrive à son terme en fin d'année 2023. Afin de pouvoir participer au groupement de commande porté par le CDG, le conseil municipal doit délibérer. Monsieur le Maire propose d'adhérer à nouveau à ce groupement. Le prochain contrat aura une validité de 4 ans.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider l'adhésion au groupement de commande du centre de gestion dans le cadre du contrat d'assurance statutaire.***

4) Assurance Responsabilité Civile

Monsieur le Maire a consulté plusieurs assureurs dans le cadre du contrat responsabilité civile de la commune, assurance des biens etc... Aujourd'hui la collectivité est assurée auprès de mutuelle de Poitiers. Après étude des offres, un autre assureur a fait une proposition concurrentielle.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider l'offre de la société Groupama qui propose des garanties équivalentes pour une cotisation inférieure.***

5) Motion

Compte tenu de l'inflation, compte tenu de l'augmentation du point d'indice, compte tenu des coûts de l'énergie...L'association des Maires 79 a souhaité porter une motion auprès de l'Etat en demandant plusieurs mesures permettant aux collectivités de garder une capacité d'agir à la hauteur de ses responsabilités. Monsieur le Maire propose de porter également cette motion au nom de la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider et s'associer vivement à la motion proposée par l'ADM79 dans le cadre des contraintes fortes subies par les collectivités.***

Elle a également été adoptée en Conseil communautaire hier précise Madame Estelle DRILLAUD GAUVIN.

6) CTER

Dans le cadre du projet d'enfouissement des réseaux, les montants de cette opération ont été réactualisés. Il convient désormais pour le conseil municipal de se prononcer sur ces nouveaux montants. Le compte rendu avec les chiffres inhérents à cette opération est joint à la présente délibération.

Le montant total de l'opération est de 147 713 € HT.

Le coût pour la collectivité :

- Sur la partie électrique : 51 751.86 € HT
- Sur la partie communications électroniques : 11 181.18 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***De valider le CTER avec les montants indiqués dans le compte rendu.***

Monsieur le Maire précise également les éléments chiffrés liés à la partie renforcement.

7) Contrat groupe SIEDS

Les contrats de fourniture d'énergie négociés par le SIEDS arrivent à leur terme. Monsieur le Maire propose de les renouveler afin de garantir (dans la limite des informations dont dispose la collectivité) les prix les plus intéressants de ce marché exponentiel depuis quelques mois.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De valider la participation au groupement de commande du SIEDS afin de garantir un rapport qualité prix.**

Madame Laurence FESTINO informe de problèmes d'éclairage au niveau de la rue des sources et précise que le matin il y a des enfants qui prennent le bus rue de la plaine, il faudrait donc que cela soit allumé. Monsieur le Maire indique qu'il faut faire remonter ces dysfonctionnements auprès des services techniques de la mairie dès que cela est constaté pour qu'ils puissent intervenir.

8) Eclairage public

Dans le cadre de l'augmentation des coûts de l'énergie, Monsieur le Maire propose comme cela avait déjà été discuté en séance, de réduire drastiquement l'éclairage public sur l'ensemble de la commune. L'éclairage fonctionnerait de 6h30 à la levée du jour et de la tombée de la nuit à 20h00.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De valider la proposition de réglage de l'éclairage public.**
- **De valider les illuminations de Noël avec un fonctionnement moindre : Ecole, mairie et MTL et carrefour des sapins. L'impact sera moindre car il s'agit de LED et l'éclairage ne sera pas allumé toute la nuit mais sur le même fonctionnement que l'éclairage public.**

Une information sera faite auprès de la population.

Madame Sandra Bonnin LEGRAND propose qu'il soit réalisé de la décoration de jour pour Noël.

III - Comptes-rendus réunions et informations

1) Culture et communication

Réunion du 19/10/2022 avec les associations.

Madame Estelle DRILLAUD GAUVIN fait part du compte rendu de la réunion avec les associations le 19/10/2022. Huit associations étaient présentes et des membres du conseil municipal. Elle remercie toutes les personnes qui se sont déplacées. Le retour sur le forum est positif. Le règlement d'attribution des subventions a été présenté. Cela a été bien perçu.

Les associations ont pu présenter leurs projets 2023. Il y aura beaucoup d'animations prévues précise Madame Estelle DRILLAUD GAUVIN.

Stérilisation 2023

Lors de la 1^{ère} partie de campagne 2022, 1 chat a été stérilisé en mai, secteur au bas de Lavault.

Lors de la 2^{ème} partie de cette campagne, 4 chats ont été stérilisés indique Madame Nathalie LIEVENS en octobre secteur de la Ripaille.

Il est proposé de poursuivre cette campagne en 2023 cette action.

En mars 2023, il est souhaité que les engagements soient écrits avec l'association partenaire en termes de planning d'intervention.

La cérémonie du 11/11/2022

A 10h30 aura lieu le rassemblement et à 10h45 la cérémonie comme chaque année. Il y aura des cadets de la défense présents à cette occasion indique Madame Estelle DRILLAUD GAUVIN. Le pot est réalisé par le P'tit Toqué.

Festival TRAVERSE 2023

Du 4 au 9 juillet 2023 : prochain festival Traverse. Il faudra discuter de la participation de Nanteuil en 2023 prévient Madame Estelle DRILLAUD GAUVIN. Elle propose que la collectivité se positionne suivant les desideratas des autres communes de la communauté.

Randonnée Edmond PROUST

La marche est prévue le 27 mai prochain. L'idée étant de marcher sur les pas du résistant. 3 classes de l'école Proust Chaumette de Saint Maixent auront l'occasion de participer à cette même randonnée le 26 mai 2023. Le conseil municipal des jeunes pourrait également être une force vive lors de cette manifestation suggère Madame ESTELLE DRILLAUD GAUVIN.

2) Environnement et aménagement

Travaux

Monsieur Alain BORDAGE informe des derniers travaux réalisés : Taille des arbres, débarnage de routes, nettoyage à la Croisannière qu'il faudra sûrement réitérer suite à quelques intempéries.

D'autre part, le city stade est en cours d'installation. Une partie du matériel a été livrée.

La collectivité va également passer au GNR pour les tracteurs. 2000 litres ont été commandés La pause des horloges astronomiques est faite et l'éclairage des sablons en cours.

Monsieur Alain BORDAGE informe également de la réalisation de l'installation du chauffage à la MTL.

Les programmeurs ne seront pas accessibles à tous car l'idée est de rationaliser les consommations et de pouvoir en avoir la maîtrise précise Monsieur le Maire.

Réunion publique RD611

10 habitants étaient présents. Ils souhaitent vivement que l'enfouissement soit réalisé. Ils ont eu un 1ere présentation du projet. Une prochaine réunion en décembre est prévue. Quelques questions sur la pertinence de la voie verte ont été posées. Le 15 novembre il pourrait y avoir une réunion avec la commission environnement et aménagement à 18h00 et à suivre une réunion avec les membres de la commission extra-municipale à 20h00 en présence de la maîtrise d'œuvre, le cabinet URBA37.

Formation incendie

1h30 de formation destinée à l'ensemble des services et les élus volontaires. Les retours sur cette formation sont très positifs.

Assemblée Générale du SIEDS

Monsieur Hervé Parthenay informe du compte rendu de l'assemblée générale du SIEDS.

Plusieurs thèmes ont été abordés : l'éclairage public, les leds (65 % d'économie possible si tout était en led). L'énergie box : éclairage connecté et piloté.

Des informations relatives aux subventions : Les horloges astronomiques sont subventionnables. La commune a déposé un dossier.

Concernant les rénovations énergétiques : audit possible, économe énergétique.

Concernant les énergies renouvelables : méthanisation, éoliennes, charte au niveau du SIEDS qui permet d'assurer un suivi des projets même sur des projets éoliens. Les abords d'autoroute pourraient permettre de développer des panneaux photovoltaïques et des ombrillères sur les parkings.

Une étude pourrait être réalisée indique Monsieur Alain BORDAGE sur les toitures des bâtiments communaux.

Il y aurait aussi possibilité de travailler sur un cadastre solaire.

Monsieur Nicolas PORTIER demande si le terrain rue des sources pourrait permettre d'installer des panneaux sur ce terrain. Il est peut-être trop petit indique Monsieur le Maire.

3) Vivre ensemble

Octobre rose

Les décorations ont été réalisées par Madame Diana OBADIA et le service technique. L'école a également bien participé. Il y a beaucoup de jolies productions des enfants.

Téléthon

Le téléthon aura lieu du 2 au 4 décembre. La commune est arrivée 3^{ème} en 2021 à l'échelle du département. La tombola est reconduite. Le dimanche il y aura un match de foot à partir de 12h00, à Exireuil. Les élu.e.s pourraient monter une équipe. Il y a un spectacle de prévu le samedi soir.

Chant de Noël

Madame Christelle GERODOLLE indique que ce sera le 16 décembre à la MTL à 20H30. Vin chaud et brioche sur place.

Repas des aînés

Ce sera le samedi 28 janvier 2023. Les devis sont en demande. L'animateur est le même qu'en 2022.

4) Enfance et jeunesse

Madame Suzette AUZANNET a participé avec Madame Nadine ROLLANDEAU à une réunion d'information sur le thème des cours oasis.

Les cours d'école pourraient être transformées en ilot de fraîcheur : eau ; sol et végétation importante.

Les projets étaient autour de la végétalisation et faire des cours ouvertes le dimanche type parc.

A NANTEUIL il pourrait être planté des arbres.

Les cours bitumées il faut revenir là-dessus précise Madame Estelle DRILLAUD GAUVIN. Elle ajoute que la végétalisation c'est essentiel. Les enfants qui restent la journée à l'école sont sur ces espaces chauds avec des températures pouvant atteindre les 40°/45°.

Jeudi 20 octobre a eu lieu l'annuel « Nettoyons la nature ». Enfin le 16 novembre à 20h00 il y aura une commission enfance et jeunesse (Isabelle Ledon et Nathalie Boissier seront conviées) sur le thème du conseil des jeunes.

IV - Questions diverses

PLUI : Il faut encore réduire les zones constructibles informe Monsieur le Maire. Plusieurs parcelles ont été retenues. C'est en cours et une zone NL pourrait être créée.

Les astreintes sont en train de se mettre en place : les élus seraient référents et les services techniques interviendraient en cas de nécessité. Il va être déposé la demande de saisine auprès du CT.

La convention commune / IME est en cours de finalisation.

Madame Laurence FESTINO demande si la réunion prévue le 10 novembre sur le bulletin est maintenue. La réponse est oui mais avec un horaire modifié, 20h00.

Madame Estelle DRILLAUD GAUVIN informe du rendez-vous qui a eu lieu avec M BERNARD : musée de la TSF. Il y a eu une visite des lieux. Le monsieur est âgé et souhaite donc céder son musée. Il y a de très belles choses indique Madame Estelle DRILLAUD GAUVIN. Il faut un lieu de stockage, et pour l'accueil du public, il faut un agent etc... A l'échelle intercommunale, peut-être est-ce possible ? A voir avec le musée de l'ENSOA s'il y aurait possibilité d'accueillir les pièces car il y a quelques pièces militaires, qui pourraient être une porte d'entrée vers le musée de l'ENSOA. Il n'y a pas d'inventaire mais un stagiaire à l'office de tourisme de la communauté de communes pourrait réaliser cet inventaire.

Madame Nathalie LIEVENS demande si la commune souhaite participer à la semaine de la parentalité 2023. Du 14 au 28 oct 2023. Madame Estelle DRILLAUD GAUVIN suggère de solliciter la compagnie les Explorateurs, avec leur spectacle « le Voyage de Lulu » à cette occasion.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h45.